



HAL
open science

L'oppidum de Roquelaure-La Sioutat (Gers) : état des recherches en 2012

Philippe Gardes, Alexandre Lemaire, Pierre-Emmanuel Beau, Audrey Coiquaud, Anaïs Denysiak, Romain Gourvest, Thomas Le Dreff, Matthieu Soler

► To cite this version:

Philippe Gardes, Alexandre Lemaire, Pierre-Emmanuel Beau, Audrey Coiquaud, Anaïs Denysiak, et al.. L'oppidum de Roquelaure-La Sioutat (Gers) : état des recherches en 2012. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2013, 31, pp.57-60. hal-02389323

HAL Id: hal-02389323

<https://hal.science/hal-02389323>

Submitted on 2 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'OPPIDUM DE ROQUELAURE-LA SIOUTAT (GERS). ETAT DES RECHERCHES EN 2012.

Philippe GARDES * , Alexandre LEMAIRE * ,
Pierre-Emmanuel BEAU ** , Audrey COQUAUD ** , Anaïs DENYSIAK ** ,
Romain GOURVEST * , Thomas LE DREFF * , Matthieu SOLER * ¹

La fouille de l'oppidum de La Sioutat prend place dans un projet de recherche entamé dans les années 1990 sur la question de l'organisation territoriale des peuples aquitains à la fin de l'âge du Fer. Le dossier a été nourri par les résultats d'une prospection thématique portant sur le Gers et ses marges (2002-2004).

Le plateau de La Sioutat est protégé, à l'est, par un dispositif de barrage dont ne subsiste plus qu'une portion de talus, très dégradée. Il était associé à l'origine à un fossé dont le tracé est repris aujourd'hui par le chemin d'accès au site. Ces structures défensives ne sont, à ce jour, pas datées mais elles remontent probablement à l'une des deux phases d'occupation protohistorique.

Après une première campagne de sondages (2006), les investigations se sont concentrées sur le versant sud du plateau et, plus concrètement, sur deux secteurs situés respectivement en périphérie ouest (Fenêtre 1) et est (Fenêtre 2) de l'emprise d'une première fouille réalisée dans les années 1960 (900 m² de surface totale). Dans le cadre d'un nouveau programme triennal en cours (2011-2013), les deux chantiers ouverts ont été réunis, faisant porter la surface de fouille à 1500 m².

Contrairement à ce que laissait augurer le résultat des fouilles anciennes, le site présente un potentiel archéologique remarquable en raison de sa longue durée d'occupation et de son bon état de conservation, malgré un contexte topographique peu favorable.

1. Le premier âge du Fer et le début du second (VI^e-III^e s. av. notre ère)

Contrairement à ce que laissaient supposer les recherches des années 1960, des niveaux du premier âge du Fer et des indices d'occupation du début du second ont été observés depuis 2006.

L'étude de ces vestiges reste encore très modeste en raison du faible développement de la fouille. Mais la présence de couches en place a été vérifiée en sondage et à l'occasion de l'ouverture d'une fenêtre d'exploration de 40 m², en 2007 (fig. 1A). Les recherches ont ainsi révélé la présence d'un sol aménagé, mal conservé et correspondant à un lit de terre battue, rubéfié en surface (VI^e-Ve s. av. n. ère). Il est associé à une structure de combustion et à une zone de concentration de graines carbonisées. Ce niveau de circulation appartient à une partie d'une construction sur poteaux plantés dont témoignent de profonds ancrages et une grande quantité de fragments de torchis.

En dehors de cette zone, du mobilier céramique trouvé hors-contexte, mais aussi des objets caractéristiques, quelquefois exceptionnels (fibule à disques multiples, bracelet à pastillages), rendent compte d'une occupation postérieure datable des IV^e et III^e s. av. n. ère.

2. La fin de l'âge du Fer (140/130-20/15 av. n. ère).

La fin de l'âge du Fer coïncide avec une période d'intense occupation du versant. Le secteur a alors fait l'objet d'une profonde restructuration, illustrée par l'aménagement d'un important système de terrasses. En l'état actuel de la fouille, ces dernières semblent desservies par des rues, dont au

* TRACES-UMR 56 08

** CERA.Gas : Centre d'Etude et de Recherche Archéologique sur la Gascogne (<http://blogs.univ-tlse2.fr/ceragas/>)

1 - Le projet est mené à bien en collaboration avec Laurence Benquet (amphores), Laurent Callegarin (numéraire), Alexandra Dardenay (enduits peints), Frédérique Durand (carpologie), Hélène Martin/Nicolas Delsol (archéozoologie), Michel Passelac (céramiques d'importation provinciales et italiques), Florent Ruzzu (céramiques protohistoriques) et Michel Vidal (*instrumentum*). Nous tenons à remercier Philippe Comeille propriétaire des parcelles pour son aide précieuse et à saluer la mémoire de son oncle, Jacques Roujean, inlassable défenseur du site pendant plus de 40 ans.

moins un tronçon a pour l'instant simplement été repéré, et s'inscrire dans un système parcellaire. C'est ce que suggère la découverte d'un fossé nord-sud, qui borne l'emprise de fouille à l'ouest (FO1361) (fig. 1B). Son rôle régulateur se déduit de sa longue durée d'utilisation, matérialisée par une série de curages, dont le dernier remonte à l'époque romaine, mais aussi de la proximité de bâtiments auquel il sert de limite.

La période se subdivise en deux étapes principales, échelonnées entre la deuxième moitié du II^e s. av. (vers 140/130) et les années 20/15 av. n. ère.

Les terrasses correspondent à une succession de replats, taillés à flanc de coteau ; l'axe de trois d'entre eux a pu être restitué. La seule terrasse étudiée en extension, en limite nord d'emprise, mesure 3 m de large environ.

- **Période 2a (140/130-60/50 av. n. ère).** Dans tous les secteurs où la fouille a atteint ces niveaux, on observe la présence d'un sol plus ou moins rubéfié en surface et chargé en nodules de calcaire (période 2a1). Il sert d'assise à des structures d'habitat (trous de poteaux, foyer) (fig. 1C).

Une deuxième phase est matérialisée par un réaménagement des structures d'habitat antérieures (recharges) et par l'apparition de nouvelles constructions, encore en cours de fouille (période 2a2). La plupart des niveaux de circulation se présentent comme des épandages de mobilier remobilisés, disposés à plat, parmi lesquels les tessons d'amphore dominent très largement (radiers de sol en terre battue ?). Deux d'entre eux définissent des espaces construits rectangulaires, unicellulaires semble-t-il, d'une extension limitée à un peu moins de 20 m².

- **Période 2b (60/50-20/15 av. n. ère).** La période suivante est marquée par de profonds changements, qui se manifestent à travers une restructuration du système de terrasses et le nivellement des niveaux antérieurs. Un phasage interne commence également à se dessiner avec deux états principaux, dont la connaissance apparaît encore très partielle.

Dans la partie est de la fouille, les recherches ont pour l'instant révélé un bâtiment carré, signalé par quatre puissants ancrages de poteaux (2,30 m de large), en lien avec un cinquième, matérialisant une excroissance vers l'est (grenier ?, tour ?, porche ?) (fig. 1D). Un autre espace habité se dessine sur la terrasse voisine, au sud, à travers un sol associé à des foyers, en cours de fouille (fig. 1E).

Les modalités concrètes de l'occupation sont à l'heure actuelle un peu mieux cernées dans la partie ouest de l'emprise de fouille. Dans ce secteur, les vestiges d'un bâtiment associé à un espace extérieur ont été récemment mis en évidence.

L'état le plus ancien, matérialisé par des lambeaux de sols et une série de foyers juxtaposés, reste encore difficile à appréhender sur le plan spatial (P2b1). Malgré l'impact de l'érosion et des remaniements engendrés par les occupations ultérieures, le bâti immédiatement postérieur peut être mieux caractérisé (P2b2). Il semble orienté est-ouest et divisé en plusieurs pièces par des tranchées de sablière. L'une de ces pièces est de forme probablement rectangulaire (6,8 m de long environ pour au moins 3,3 m de large) et abrite deux zones foyères.

L'espace extérieur, situé plus au sud, se signale par un épandage de mobilier, à plat et discontinu, dans la masse duquel se distinguent deux états. La couche supérieure comprend un mobilier hétéroclite, parmi lequel on note une forte proportion de faune, conservant parfois des connexions partielles. Plusieurs fosses sont associées au niveau le plus récent, dont une, fouillée en 2010, a livré de nombreux restes animaux et en particulier deux crânes de bovidés déposés dans sa partie inférieure. Le mobilier collecté suggère l'existence d'activités de boucherie, mais aussi de métallurgie dans les environs immédiats.

3. Les maisons augustéennes

Le début de l'époque romaine ne coïncide pas semble-t-il avec une remise en cause globale de la topographie urbaine antérieure. Ainsi, même si les conceptions architecturales italiennes se diffusent durant cette période, elles coexistent avec les traditions locales. De plus, les nouvelles constructions s'insèrent dans la trame antérieure, en respectant au moins partiellement le système de terrasses préexistant.

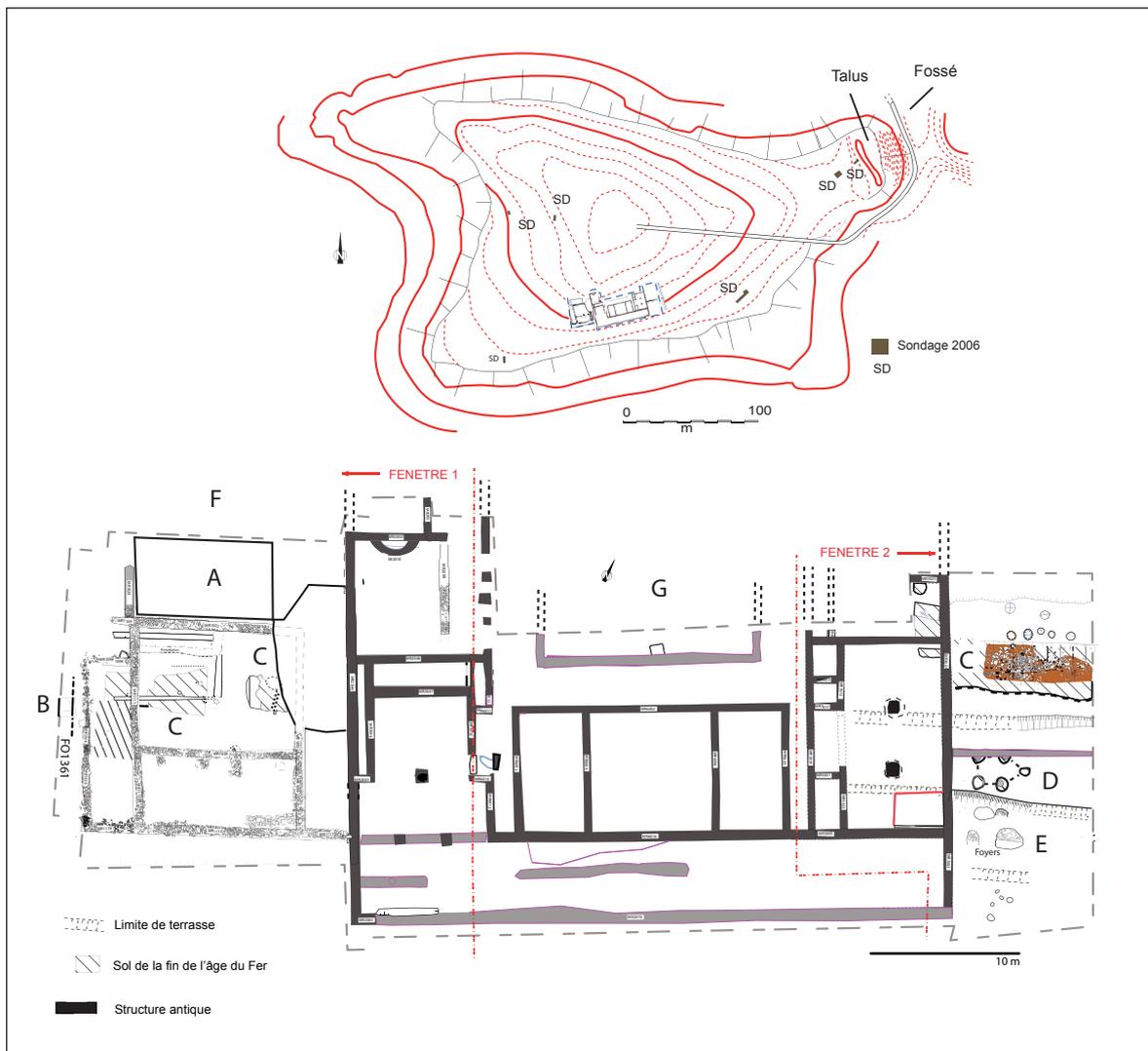


Fig. 1

Un vaste édifice compartimenté a été identifié dans un des secteurs de fouille. Il combine une fondation en pierres sèches, enrichie de mortier maigre, et une élévation probablement en terre et bois (pans de bois ?). Cette construction semble s'organiser à partir d'une cour entourée de trois pièces. Édifié semble-t-il dans les années 30-20 avant Jésus-Christ, cet édifice marque une première rupture dans l'évolution des traditions architecturales et correspond très probablement à une maison construite selon un modèle italique.

L'évolution se lit plus nettement encore à travers l'apparition à partir de 20/15 avant notre ère d'une vaste bâtisse, dont une aile avait déjà été fouillée dans les années 1960. Seule sa partie sud se situe dans l'emprise de fouille actuelle, le reste du bâtiment pouvant être restitué à partir d'une photographie aérienne. La construction, de plan carré (40 m de côté environ), comporte une série de pièces réparties en quatre ailes, donnant sur une cour centrale à péristyle. Le bâtiment est agrémenté côté sud par une galerie extérieure. Les indices rassemblés montrent qu'il s'agissait d'une construction étagée dans la pente, l'aile sud présentant au moins deux niveaux.

Étant donné l'état de conservation des vestiges, l'aménagement intérieur des différents espaces ne peut être envisagé qu'à travers des informations indirectes. Ainsi, une partie des sols était assurément revêtus de *terrazzo* ou de mosaïques à tesselles noires et blanches.

La question de la décoration pariétale peut être évoquée à travers les éléments recueillis dans les années 1960. Parmi les panneaux restitués, on reconnaît des décors d'architectures en trompe-l'œil mais aussi des personnages dont un, grandeur nature, représente peut-être un chasseur. L'essentiel des scènes relevées appartient à la fin du II^e style pompéien et constitue un ensemble exceptionnel à l'échelle de la Gaule non méditerranéenne. Les éléments issus de la fouille en cours permettront de compléter le répertoire et de lancer une nouvelle étude.

Certaines caractéristiques rendent particulièrement intrigant ce bâtiment : sa précocité, sa position topographique sur un éperon, à l'écart des terres agricoles et présentant des difficultés d'approvisionnement en eau, et la proximité d'Auch, chef-lieu de la cité des Ausques. La question de l'origine et surtout du rang social du propriétaire se pose donc avec acuité : membre de l'élite indigène romanisée ou cadre de l'administration romaine installé en Gascogne ?

Plusieurs campagnes seront encore nécessaires pour terminer l'étude de l'emprise ouverte. Mais les résultats obtenus renouvellent déjà complètement notre perception de l'âge du Fer mais aussi du processus de transition avec l'époque romaine, en domaine aquitain.